



MINISTÈRE DU PORTEFEUILLE

Le Ministre

AVIS D'APPEL A CANDIDATURES POUR LE POSTE DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

N° Avis : 001/CAB/ MINPF /CSP/JZ /JLB/2025
Date de Publication : 27/ 05/2025
Date de Clôture : 16/06/2025

I. Contexte et objectif

La réforme du portefeuille de l'Etat lancée le 07 juillet 2008 a abouti, notamment, à la transformation en sociétés commerciales des anciennes entreprises publiques opérant dans le secteur marchand et régies par le droit commun en la matière. De ce fait, ces sociétés se sont dotées des organes statutaires identiques à ceux reconnus à toute société commerciale, à savoir : l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration, la Direction Générale et le Commissariat aux Comptes.

L'Avis d'appel à candidature concerne ce dernier organe et est émis en exécution des prescrits de la circulaire n° 01159/CAB/MIN.PF/CSP/JZ/JLB/2025 du 22 mai 2025 du Ministère du Portefeuille qui fixe les principes de choix des Commissaires aux Comptes dans les entreprises du Portefeuille.

Pour rappel, le portefeuille de l'Etat est composé des sociétés commerciales constituées sous forme juridique de sociétés anonymes ; à ce titre, elles doivent se doter d'un ou de plusieurs Commissaires aux Comptes selon les dispositions de l'article 649 de l'Acte Uniforme révisé de l'HOHADA portant droit des sociétés commerciales et du Groupement d'intérêt Economique.

C'est dans ce contexte et dans l'objectif d'engager un processus compétitif et transparent de recrutement des Commissaires aux Comptes dans les entreprises du Portefeuille de l'Etat que le Ministère du Portefeuille émet le présent Avis d'appel à candidature.

II. Soumission

Le présent avis d'appel à candidature s'adresse exclusivement aux candidats Commissaires aux Comptes régulièrement inscrits aux trois (03) derniers Tableaux de l'Ordre National des Experts Comptables de la République Démocratique du Congo, « ONEC-RDC » en sigle, dont ils sont membres en tant que Société d'Experts comptables ou personne physique.

III. Missions

Le Commissaire aux Comptes est chargé, notamment de :

- Certifier que les états financiers de synthèse sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice ;
- Vérifier les valeurs et documents comptables de la société et contrôler la conformité de sa comptabilité aux règles en vigueur ;
- Vérifier la sincérité et la concordance avec les états financiers de synthèse, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration, dans le document sur la situation financière et les états financiers de synthèse de la société adressés aux actionnaires ;
- Assurer que l'égalité entre les associés est respectée notamment que toutes les actions d'une même catégorie bénéficient des mêmes droits ;
- Faire état de ses observations dans son rapport à l'Assemblée générale de la société.

../...

707, Avenue Wagenia, Kinshasa-Gombe

Tél.: +243972133453 *E-mail: min.pf2024@gmail.com, *info@portefeuille.gouv.cd, *www.portefeuille.gouv.cd



IV. Mandat

Le mandat de Commissaire aux comptes concerné par le présent Avis d'appel à candidature couvre une période de 06 (six) exercices comptables successifs prenant cours à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'exercice 2025 statuant sur les états financiers clos au 31 décembre 2024.

V. Dossier et procédure de soumission

Le dossier de candidature doit comprendre les éléments ci-après :

- 1) Une lettre de motivation de 2 pages maximum adressée au Ministre du Portefeuille, avec copie respectivement au Président du Conseil Supérieur du Portefeuille et au Président du Conseil d'Administration de l'entreprise ciblée. Les candidats ont la possibilité de postuler pour 03 (trois) entreprises au maximum ;
- 2) Les références d'inscription aux trois (03) derniers tableaux successifs de l'ONEC ;
- 3) Le Curriculum vitae du candidat Commissaire aux comptes personne physique ;
- 4) Le Curriculum vitae du responsable de la Société d'Experts comptables et de ses principaux collaborateurs lorsqu'il s'agit d'une candidature de Commissaire aux Comptes personne morale ;
- 5) Des copies certifiées des diplômes et de tout autre document jugé important attachés au Curriculum vitae ;
- 6) Une offre technique ;
- 7) Une offre financière sous clé USB protégée par un mot de passe ;
- 8) Une ébauche de la stratégie d'audit de l'entreprise ciblée.

Le Ministère du Portefeuille invite les candidats intéressés à soumettre leur dossier complet de candidature, rédigé en français, au plus tard le 16 juin 2025 à 16 heures (heure de Kinshasa) avec en objet la mention « Dossier de candidature au poste de Commissaire aux Comptes de l'entreprise » et adressée au Ministre du Portefeuille, avec copie respectivement au Président du Conseil Supérieur du Portefeuille et au Président du Conseil d'Administration de l'entreprise ciblée, le cachet de réception faisant foi.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires du lundi au vendredi, de 09 heures à 16 heures, à l'adresse suivante : 707, avenue Wagenia, Kinshasa-Gombe, deuxième étage, Conseil Supérieur du Portefeuille, Secrétariat Technique.

Le non-respect de ces dispositions entraînera le rejet automatique de la candidature.

Les candidatures des intéressés seront évaluées conformément aux prescrits de la Loi n°15/002 du 12/02/2015 portant création et fonctionnement de l'Ordre National des Experts Comptables de la République Démocratique du Congo et de la circulaire n° 01159/CAB/MIN.PF/CSP/JZ/JLB/2025 du 22 mai 2025 du Ministre du Portefeuille fixant les principes de choix des Commissaires aux Comptes dans les entreprises du Portefeuille.

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour les interviews et leurs offres financières seront examinées à cette étape.

Fait à Kinshasa, le **26 MAY 2025**

Jean-Lucien BUSSA TONGBA

